



DEC211808DR10DR10

**Décision portant nomination de M. Jean-Philippe Droux aux fonctions d'assistant de prévention partagé au sein de l'UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) et de l'UMR7044 intitulée Archéologie et Histoire ancienne : Méditerranée et Europe (ArchHiMèdE)**

#### **LES DIRECTEURS,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) et nommant Mme Vincente Fortier en qualité de directrice ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7044 intitulée Archéologie et Histoire ancienne : Méditerranée – Europe (ArchHiMèdE) et nommant M. Michel Humm en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7354<sup>1</sup> en date du 19 / 05 / 2021 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7044<sup>1</sup> en date du **12 / 05 / 2021** ;

Considérant que M. Jean-Philippe Droux a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 16 au 18 avril 2018 et du 15 au 17 mai 2018 ;

Considérant que les deux unités, dont les activités n'impliquent pas de risques spécifiques, sont localisées dans le même bâtiment.

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Jean-Philippe Droux, Ingénieur d'étude, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention partagé au sein de l'UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) et de l'UMR7044 intitulée Archéologie et Histoire ancienne : Méditerranée – Europe (ArchHiMèdE), à compter du 31 mars 2021 ;

M. Jean-Philippe Droux, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisés.

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention partagé, M. Jean-Philippe Droux, est placé sous l'autorité du directeur d'unité de l'UMR7044.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 3 mai 2021

La directrice de l'UMR7354



Le directeur de l'UMR7044



Visa du délégué régional du CNRS

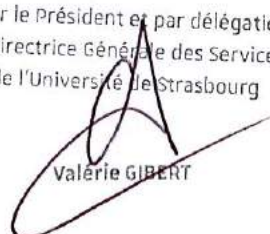


Le délégué régional  
Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg



Pour le Président et par délégation  
la Directrice Générale des Services  
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT